



sous
toutes
les
formes

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR INSCRIRE VOTRE CLASSE AU CONCOURS DES DIX MOTS

Vous êtes enseignant dans le primaire ou le secondaire ? Pas un instant à perdre, allez vite vous inscrire au Concours scolaire des dix mots **avant le 21 décembre sur la [page Eduscol](#)**.

Ce concours invite vos élèves à **réaliser collectivement une production artistique et littéraire** qui repose sur un travail linguistique à **partir des dix mots** (*arabesque, composer, coquille, cursif/-ive, gribouillis, logogramme, phylactère, rébus, signe, tracé*).

Il favorise la créativité de chacun à travers l'expression écrite et orale.

Il s'achèvera par une cérémonie de remise des prix le 21 mars 2019 à l'Académie française.

Rappel du calendrier et modalités de participation :

> Avant le **21.12.2018** : **inscription** sur la [page Eduscol](#)

> Avant le **01.02.2019** : **envoi des productions** à concoursdesdixmots@laligue.org

Retrouvez [ici toutes les infos](#) sur le concours.

Contact : concoursdesdixmots@education.gouv.fr

DEMANDEZ VOTRE LABELLISATION « VILLE PARTENAIRE » AVANT LE 31.12

Communes et intercommunalités françaises, vous avez **jusqu'au 31 décembre 2018** pour **[rejoindre notre réseau de « Villes et villages Partenaires »](#)** !

Valorisez votre participation à « Dis-moi dix mots » et **[bénéficiez de nombreux avantages](#)** :

- Améliorez votre visibilité
- Recevez gratuitement des lots, du matériel de communication et des outils pédagogiques
- Bénéficiez de l'intervention d'experts (lexicologue, verbicruciste, scrabbleur, etc.)
- Disposez d'un accompagnement personnalisé

Comment obtenir le label ?

→ Fédérez au minimum 3 types d'acteurs :

- éducatif (crèche, école, centre de loisirs...)
- social (maison de retraite, hôpital, MJC, centre social, centre pénitentiaire...)
- culturel (médiathèque, théâtre, musée, conteur, slameur...)

→ Participez à la *Semaine de la langue française et de la Francophonie* du 16 au 24 mars 2019

→ Communiquez autour de votre projet sur vos différents supports.

La fin de la campagne de labellisation approche, ne tardez pas à [demander votre labellisation « VP »](#) !

PARTICIPEZ AU CONCOURS « DESSINE-MOI UN DES DIX MOTS » À L'HÔPITAL

Vous aimez jouer avec les mots, écrire, dessiner, peindre... ? Vous êtes un patient ou un membre du personnel dans un établissement hospitalier francilien ? Le Concours « Dessine-moi un des dix mots » est fait pour vous !

Du 7 décembre au 31 janvier 2019 (minuit), **vous êtes invité à illustrer un ou plusieurs des dix mots** « sous toutes les formes » : *arabesque, composer, coquille, cursif/-ive, gribouillis, logogramme, phylactère, rébus, signe, tracé.*

Votre/vos illustration(s) peu(ven)t être **plastique(s) et/ou graphique(s)** : dessin, peinture, collage, fresque, broderie, calligraphie, etc.

→ Soyez créatif et votre œuvre figurera peut-être **sur l'affiche officielle du concours**, qui sera imprimée et diffusée pendant la *Semaine de la langue française et de la Francophonie* (16-24 mars 2019) !

→ **À gagner** : des ouvrages sur la langue française et des lots « Dis-moi dix mots ».

> **Pour participer**, remplissez le [formulaire en ligne](#) avant le **31 janvier**.

> Retrouvez ici le [règlement](#) du concours.

JOUEZ AVEC #LEMOTDUMOIS

Nous vous proposons chaque mois de découvrir et de jouer avec l'un des dix mots « sous toutes les formes » : anagrammes, escalettres, mots cachés, grilles de [mots croisés...de nombreux jeux](#) sont à votre disposition !

Indice : #LeMotDuMois se cache dans les jeux, à vous de le débusquer...

NOUS CONTACTER / NOUS SUIVRE

> Pour tout **renseignement** sur « Dis-moi dix mots », écrivez-nous à : dismoidixmots.dglflf@culture.gouv.fr

> **Rejoignez-nous** et suivez notre actualité tout au long de l'année sur [Facebook](#) et [Twitter](#)

#DisMoiDixMots #SLFF19

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données vous concernant. Pour exercer ce droit ou pour ne plus recevoir les envois liés à cette infolettre, vous pouvez nous contacter à l'adresse électronique dismoidixmots.dglflf@culture.gouv.fr ou bien en répondant directement à ce message.